

## 4ème Assemblée générale du 7 mars 2023

Présences : Gladys Amiguet-Rosselet, Anouk Bally, Isabelle Imobersteg, Ariane Bonard, Josiane Calame, Carole Destraz, Patricia Echenard, Jean-Pierre Haefeli, Sarah et Carmen Hofer, Mary Lucchino, Jeanne Pillonel, Nathalie Suisse, Isabelle Welker, Antoinette Zutter

Excusés : Florence Jeanneret, Karin Bauermeister, Christophe Chambettaz, Ursula Gerber Badan

Début: 19h00

### 1. Ouverture et bienvenue

Mot de bienvenue d'Isabelle en tant que présidente ad Interim.

### 2. Acceptation de l'ordre du jour de l'AG du 7 mars 2023

Pas de remarques ni de compléments.

### 3. Acceptation du PV de l'AG du 8 mars 2022

Pas de relecture demandée. Remarques, corrections, compléments ? Non. Acceptation à l'unanimité.

### 4. Rapport de la présidente ad intérim

Beaucoup de changements cette année : départ de Danièle Mayor (à l'origine des marchés il y a 13 ans) et Nathalie Suisse (secrétaire de l'association depuis sa création, il y a 4 ans).

Lecture du mot d'adieu de Danièle.

Et remerciements.

Actuellement 46 membres, 13 de moins que l'année dernière. S'explique par changements chez les artisans, mais aussi une organisation qui n'a peut-être pas convenu à tout le monde.

Nous devons collaborer avec de nombreux acteurs (ville, associations, etc.) et c'est difficile de faire avancer les choses comme on aimerait.

Remise aussi un question de la définition de membre, on y a réfléchi un peu plus d'où la proposition point 11).

### 5. Rapport de la responsable des marchés

Les marchés d'été au nombre de 6 ont lieu chaque deuxième samedi dès le 14 mai 2022. Cette dernière année les inscriptions ont pu se faire à l'avance avec paiement par Twint pour faciliter l'accès. 4 panneaux en alu avec affiche et fléchage ont été achetés par l'association afin de rendre plus visibles nos activités. Chaque lundi précédant les marchés, nous plaçons 7 bâches publicitaires en divers endroits en ville et alentour.

Merci de nous faire part si vous connaissez un endroit privé où on pourrait en mettre une, on est toujours à la recherche.

Chaque jour de marché artisanal, les panneaux sont disposés avec une oriflamme pour apporter un peu de mouvement et attirer l'œil : à la gare, à la rue du Milieu, passage entre la fontaine et la boucherie, au début de la rue du Four place de l'Amitié, au début de la Rue du Four Place Pestalozzi.

2022 nous a gâtés en soleil, un seul marché a essuyé quelques gouttes au montage. Pas trop de bise non plus, mais surtout une belle météo et un bon nombre de stands entre 20 et 30 à chaque fois visités par de nombreux badauds.

Au moins de novembre, le premier week-end est consacré au grand marché du château très prisé. Ce dernier n'a pas pu accueillir tous les artisans intéressés. En effet, malgré plusieurs demandes, la location des caves n'a pas abouti car une activité de l'Echandole y était programmée. La conséquence : une douzaine de stands en moins et des difficultés pour installer un espace gourmand car nous ne pouvons pas le faire à l'intérieur du château. A savoir que nous ne pouvons pas proposer de repas à l'intérieur des salles louées. Nous avons donc investi la cour pour une dizaine de stands et un coin repas.

Quelques jours avant notre installation du vendredi, nous avons appris que même la cour ne pouvait pas être utilisée... Le vendredi, c'est l'ascenseur qui ne devait pas être chargé avec le matériel des artisans, et dans la liste des « bonnes nouvelles », nous devons faire appel à une entreprise de nettoyage pour les WC entre le samedi et le dimanche, tâche nous effectuons nous-mêmes chaque année. Pour 2022, nous avons procédé comme à notre habitude.

La réception d'un courrier daté du 21 novembre nous a rappelé que notre contrat de location ne concernait pas la cour.

## **6. Rapport de la trésorière**

Au niveau des comptes, le bilan est projeté et commenté.

Les recettes viennent des cotisations des membres

Il y a des passifs transitoires : factures non présentées au moment de la clôture des comptes par la ville d'Yverdon pour les marchés, par la boulangère (restauration au château) et pour EcoManif.

On a fait des provisions pour 2023 de 2'050.- pour des annonces et éventuellement pour des remerciements pour la pose de bâches et le cas échéant la gratuité pour le marché du château pour les membres du comité.

Bénéfice de l'année CHF 377.88.

## **7. Rapport de la vérificatrice des comptes**

Lecture du rapport de la vérificatrice des comptes Mary Luchino.

## **8. Décharge des membres du comité**

Décharges des vérificatrices et du comité votées à l'unanimité.

## **9. Perspectives des manifestations en 2023**

Les marchés vont se dérouler dès le mois de mai comme chaque année dès le deuxième samedi, soit le 13 mai, puis selon les dates remises suivantes : 10 juin, 8 juillet, 12 août, 9 septembre, 14 octobre.

Les espaces seront réaménagés au vu de l'occupation toujours plus importante des commerces de la rue du Four. Suite aux petits soucis rencontrés au château, le marché étant programmé les 4 et 5 novembre 2023, nous avons entrepris des démarches auprès des responsables administratifs concernés et attendons des réponses à nos questions.

Par contre, nous avons des questions à vous poser : est-ce qu'il y a le désir de prolonger les horaires des marchés d'été en 2024 : 17h00 au lieu de 16h00 le samedi. Début toujours à 8h00 (obligé à cause des bornes).

Pour octobre, il fera trop sombre à 17h00, donc reste à 16h00. 17h00 de mai à septembre : accepté par 8 personnes sur 13 votants.

Est-ce qu'on pourrait imaginer le premier marché en avril : au total 7 marchés d'été au lieu de 6. Cette année, cela tomberait pendant les vacances de Pâques. Contre 3, Absentions : 10.

Pour les marchés d'été, les inscriptions sont ouvertes depuis la semaine dernière, même billetterie et même système que l'année passée, 45.- non membres, 35.- membres, ne pas oublier les Nr de plaque. Le système admet seulement 2 inscriptions à la fois, mais il est possible de recommencer.

Pour le château, les inscriptions viendront pour le mois de mai avec délai fin juin, toujours avec le document word à remplir, puis confirmation. Paiement après confirmation (nouveau pour cette année 2023).

## **10. Budget 2023 de l'Association et cotisation**

Budget sans les marchés (compte à part). 1<sup>er</sup> janvier 23 : solde de 14'128.- Dépenses prévues 9'446.- (marché du château, pub, infomaniak, etc.). Recettes estimées de 1'200.- Nous proposons de ne pas modifier les cotisations, restent à 30.- par année. Pas d'opposition. Acceptation du budget à la majorité.

## **11. Modification des statuts**

Selon document distribué aux membres présents. Modifications des articles 2, 15 et 16. Modifications acceptées à l'unanimité.

## **12. Comité: démissions et propositions - élection des nouveaux membres pour le Comité**

Démission de Danièle Mayor et de Nathalie Suisse. Proposition : Jeanne Pillonel (Atelier floral Jeanne Christel Sàrl à Yverdon). Pas d'autre personne se porte volontaire. Mais appel aussi pour plus tard. Aussi possible d'appeler des membres pour des renforts ponctuels. Elue à l'unanimité.

Election d'Isabelle Welker comme présidente.

### **13. Réélection des membres sortant du comité (votation en bloc)**

Carole Destraz, Gladys Amiguet, Ursula Gerber-Badan ré-élue à l'unanimité.

### **14. Election d'un/e vérificateur/trice des comptes et d'un/e vérificateur/trice suppléante**

Election d'un/e vérificatrice des comptes et d'un/e suppléante : Sarah Hofer vérificatrice, Antoinette Zutter suppléante élues à l'unanimité.

### **15. Divers**

Un stand, une personne : celle qui vient sur le stand ne doit avoir que ses propres créations.

Modification pour les emplacements : comment aménager au mieux le marché de la rue du Four, éventuellement. en étant un peu plus au pied du château. En 2022, marché assez morcelé, pas toujours idéal par rapport aux passants. Il faut trouver un consensus avec la ville, en tenant compte des travaux, du marché aux légumes, des autres événements qui peuvent arriver en même temps que nos marchés pour être gagnant-gagnant. Les discussions vont s'ouvrir, mais on ne peut rien exiger.

Pas d'électricité à la rue du Four, il n'y a pas de borne. Par contre, l'électricité permettrait de faire des démonstrations et donc d'attirer du monde. Quelque chose à rajouter dans les inscriptions et à intégrer dans la discussion avec la ville.

Fin de la partie formelle: 20h00

Pour le PV: Nathalie Suisse, secrétaire, fait le 7 mars 2023